Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: - (2019) **Heft:** 2248

Artikel: Économie et fiscalité : les PME pour les nuls : comprendre la diversité

de structures et d'intérêts qui se cache derrière l'invocation des PME

Autor: Axelroud Buchmann, Danielle

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1020040

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Economie et fiscalité: les PME pour les nuls

Comprendre la diversité de structures et d'intérêts qui se cache derrière l'invocation des PME

Danielle Axelroud Buchmann - 05 juin 2019 - URL: https://www.domainepublic.ch/articles/35065

Le net succès dans les urnes de la loi sur la réforme de la fiscalité des entreprises et le financement de l'AVS (RFFA) a fermé pour un temps le débat sur les diverses réformes de l'imposition des entreprises.

RIE II, RIE III, PF 17, RFFA... le sort des petites et moyennes entreprises (PME) a largement servi à les justifier. Ces entreprises constituent un puissant argument de vente pour faire passer de tels projets. Mais qu'est-ce qu'une PME?

Wikipedia en donne les caractéristiques suivantes: petite taille, centralisation et personnalisation de la gestion autour du propriétairedirigeant, stratégie intuitive ou peu formalisée, forte proximité des acteurs (agent économique) dans un réseau régional, système d'information interne simple et peu formalisé, système d'information externe simple basé sur les contacts directs (contacts humains, nécessité de développer les qualités humaines), capacité d'innover rapidement pour s'adapter au marché, proximité entre patron et employés, faible formalisation, recours à l'écrit non primordial du fait de l'importance de l'ajustement mutuel, structure plate, pas de niveaux hiérarchiques, ou très peu, organisation en réseaux avec d'autres PME; une répartition des tâches s'opère

(recherche, production, commercialisation...).

C'est bien ce que ce terme évoque pour le commun des mortels.

La pratique de l'UE...

Dans l'Union européenne, la notion de PME a valeur juridique qui ouvre un droit à des soutiens divers. C'est la raison pour laquelle Bruxelles se penche régulièrement sur sa définition.

Pour l'UE, une PME se caractérise par le nombre d'employés (moins de 250), et, à choix, par son chiffre d'affaires annuel (50 millions d'euros au maximum) ou par la somme de son bilan (43 millions d'euros au maximum).

... et celle de la Suisse

Ce n'est pas le cas en Suisse, où le terme de PME n'est défini que par l'Office fédéral de la statistique. Seul compte le nombre d'employés (moins de 250).

En 2016, la Suisse comptait presque 600'000 entreprises employant un peu plus de 4'400'000 personnes (temps pleins et partiels confondus). Les PME comprennent

 les micro-entreprises, occupant moins de 10 personnes (1'156'800

- emplois);
- les petites entreprises (10-49 personnes occupées, 951'000 emplois);
- les moyennes entreprises (50-249 personnes occupées, 883'000 emplois).

90% des PME sont des microentreprises. Parmi elles, de nombreuses <u>«jeunes pousses»</u>, dont l'effectif moyen plafonne à 16 employés au bout de 10 ans. En 2016, 98,2% des entreprises employaient moins de 50 personnes (micro et petites entreprises), ce qui représentait presque la moitié des emplois.

Toutes ne présentent pas les caractéristiques énumérées par Wikipedia: 70% des sociétés de négoce (trading) emploient moins de 50 personnes, et beaucoup ne sont que de micro-entreprises. Leur chiffre d'affaires, lui, se compte en milliards.

Les moyennes entreprises, qui sont déjà assez grandes, appartiennent aussi à la catégorie officielle des PME.

Les intérêts des micro et des petites entreprises et ceux des jeunes pousses diffèrent de ceux des grandes entreprises (plus de 250 emplois). Mais il est évident qu'ils ne correspondent pas non plus à ceux des moyennes entreprises

ou des sociétés de négoce.

Forme juridique des entreprises

Le terme de PME ne dit rien sur leur forme juridique. Les personnes morales en droit fiscal incluent les sociétés de capitaux (sociétés anonymes, sociétés en commandite par actions, sociétés à responsabilité limitée) et les sociétés coopératives soumises aux mêmes règles. La dernière réforme de l'imposition des entreprises les concerne au premier chef.

Les associations et les fondations sont aussi des personnes morales, mais elles sont imposées selon d'autres règles, ainsi que les autres personnes morales (par exemple certains fonds d'investissement). Les modifications du droit fiscal adoptées dernièrement ne les concernent pas.

Mais les entreprises sont souvent organisées sous d'autres formes juridiques:

- en raison individuelle (plus de 56% des entreprises, plus de 20% des emplois);
- en société en nom collectif, société en commandite ou société simple, formes qu'on rencontre beaucoup plus rarement.

Au total, ces autres formes juridiques concernent près de 60% des entreprises, qui emploient un peu plus de 23% des personnes actives. Les bénéfices de ces entreprises sont imposées avec les autres revenus de leurs détenteurs. La dernière réforme de l'imposition des entreprises ne leur profitera que de manière marginale.

Pas facile de savoir de quoi on parle. Le soutien aux PME est l'un des grands objectifs déclarés des dernières réformes de l'imposition des entreprises. Pour qu'elles puissent profiter des avantages qu'on leur a fait miroiter, encore faut-il qu'elles réalisent des bénéfices qui ne soient pas anecdotiques (DP 2241).

Un vrai soutien aux PME ne devrait pas se limiter à la fiscalité: les jeunes pousses, par exemple, si importantes pour l'innovation, traversent de longues périodes de vaches maigres et ne tirent aucun profit des réformes fiscales; c'est le financement qui représente leur souci majeur et récurrent.

Quant aux sociétés de négoce, que l'on se console: elles paieront un peu plus d'impôts. En effet, elles ont grandement profité des statuts fiscaux spéciaux désormais abolis, et les nouveaux instruments introduits par la RFFA ne sont pas pour elles.

Ces réfugiés dans leur propre pays

En 2018, il y a eu autant de nouveaux «déplacés internes» dans 55 pays que de réfugiés en séjour dans le monde entier

Charlotte Robert - 08 juin 2019 - URL: https://www.domainepublic.ch/articles/35077

A voir le nombre de personnes exilées à l'intérieur de leur propre pays, celui des réfugiés paraît faire moins problème. A fin 2018, le nombre de réfugiés recensés dans le monde entier atteignait 28,5 millions, soit autant que celui des «déplacés

internes» supplémentaires enregistrés au cours de la seule année dernière.

Selon le *Rapport global 2019* de l'Observatoire des situations de déplacement interne (IDMC) du Conseil norvégien des

réfugiés, dont le siège se trouve à Genève, on comptait, à fin 2018, 41,3 millions de personnes vivant en situation de déplacés internes dans 55 pays, suite à des catastrophes naturelles ou à des conflits. Il s'agit d'un effectif record de